

AVIS DE CONSULTATION

ouverture de la consultation du public dans le cadre de la procédure de « l'enregistrement » au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Une **consultation du public** (régime de l'enregistrement) sera ouverte du **04 juillet 2016 au 04 août 2016** inclus (soit 4 semaines) dans la commune d'EVRIQUET. concernant le projet présenté par l'EARL FLAGEUL (représentée par M. Olivier FLAGEUL, gérant), dont le siège social est situé au lieu-dit "la Ville Morvan" 56490 EVRIQUET, en vue d'exploiter un atelier bovin devant comporter après augmentation de l'effectif et mise à jour du plan d'épandage, 200 vaches laitières, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie d'EVRIQUET aux jours et horaires suivants:

Du 04 au 15 juillet 2016

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 13h30 à 17h30

Du 18 au 22 juillet 2016

- mercredi 20 juillet et vendredi 22 juillet de 13h30 à 17h30

Du 25 juillet au 04 août 2016

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 13h30 à 17h30

la mairie d'EVRIQUET sera fermée :

- le jeudi 14 juillet 2016

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 04 août 2016 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie d'EVRIQUET
- ou les adresser au préfet (direction départementale des territoires et de la mer SENB/ICPE-loi sur l'eau – 11 boulevard de la paix BP 508 - 56019 Vannes cedex) par lettre,
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr